Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS

www.grand-albigeois.fr

Propriétaires bailleurs

Des aides financières pour rénover votre logement locatif pour des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation au vieillissement ou au handicap, et d'amélioration des logements dégradés et indignes.

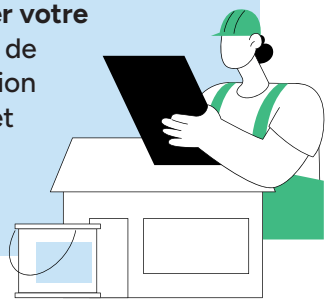

Formulaire de demande

/ Référence ANAH

N° de dossier :

Date d'accord de subvention :

Montant de subvention octroyé :

Renseignements relatifs au propriétaire

/ Identité du demandeur

Personne physique

	Demandeur 1	Demandeur 2
Nom et prénom		

Personne morale

	Société
Désignation	
Nom et prénom du représentant	
Qualité du représentant de la personne morale	

Coordonnées de la personne physique ou de la personne morale

	Demandeur 1	Demandeur 2
Nom et prénom		
N° de téléphone		
Courriel		
Adresse	Code postal : Commune :	

Renseignements relatifs au logement à améliorer

Adresse du logement

N° _____ Voie _____

Code postal _____

Commune _____

Bâtiment _____ Porte _____ Étage _____

Type d'habitat

◯ Maison ◯ Appartement

Votre appartement est en ☐ copropriété
☐ monopropriété

Année de construction

_____

Nombre de logement, typologie, superficie et loyer mensuel avant travaux

◯ T1 ◯ T2 ◯ T3 ◯ T4 ◯ T5 et +

Superficie du logement _____ m²

Loyer mensuel sans les charges _____ € Charges mensuelles _____ €

Nombre de logement, typologie, superficie et loyer mensuel après travaux

◯ T1 ◯ T2 ◯ T3 ◯ T4 ◯ T5 et +

Superficie du logement _____ m²

Loyer mensuel sans les charges _____ € Charges mensuelles _____ €

Consommation énergétique avant / après travaux

	Avant travaux	Après travaux
Étiquette « Energie »		

Le nouveau DPE comporte une nouvelle étiquette « énergie » intégrant directement deux volets :

- ✓ *la consommation énergétique,*
- ✓ *et les émissions de gaz à effet de serre exprimées respectivement en kilowattheure d'énergie primaire et kilogramme équivalent de dioxyde de carbone (CO_2).*

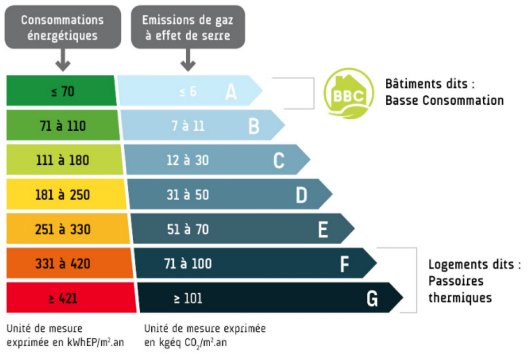

Intermédiation locative

Si vous avez sollicitez la prime intermédiation locative quel est le dispositif que vous avez choisi ?

◯ La location de mon logement à un organisme agréé, en vue de sa sous-location.

Nom de l'organisme _____

Coût _____

Montant de la subvention ANAH _____

Ou

◯ Un mandat de gestion confié à un organisme agréé assurant une gestion locative adaptée.

Nom de l'organisme _____

Coût _____

Montant de la subvention ANAH _____

Renseignements relatifs aux travaux à engager

Type de travaux

- ◯ Travaux de rénovation énergétique
- ◯ Travaux pour l'autonomie de la personne
- ◯ Travaux de logement dégradé
- ◯ Travaux de remise aux normes d'un logement très dégradé ou habitat indigne

Précisions sur le contenu des travaux :

_____

_____

_____

_____

Montant des travaux et plan de financement prévisionnel

Financement	Montant
Subvention de l'ANAH	
Subvention de la communauté d'agglomération de l'Albigeois	
Certificat d'Économie d'Énergie	
Autres	
Reste à charge pour le propriétaire	

Montant total des travaux	
HT	
TTC	

Précisions éventuelles sur le mode de financement du reste à charge du propriétaire (épargne, emprunt, solidarité familiale, etc...) :

_____

_____

_____

_____

Où envoyer le formulaire ?

- → par mail à l'adresse renovation.habitat@grand-albigeois.fr
- → sur le site internet de l'Agglomération www.grand-albigeois.fr
- → par courrier recommandé avec accusé de réception à la communauté d'agglomération de l'Albigeois, 16 rue de l'Hôtel de Ville, 81000 Albi,
- → dépôt au service Politiques de l'Habitat situé au 47 bis rue Charcot à Albi. Un récépissé de dépôt sera remis au demandeur.

Quand déposer le dossier ?

→ **avant les travaux,** le dossier de demande de subvention est constitué des documents suivant :

- ✓ *le formulaire de demande, dûment complété et signé,*
- ✓ *la notification de subvention de l'ANAH,*
- ✓ *les devis,*
- ✓ *des photos avant travaux,*
- ✓ *le diagnostic énergétique précisant le gain énergétique du programme de travaux retenus ou le diagnostic de l'ergothérapeute,*
- ✓ *la grille de dégradation avec son rapport pour les travaux de rénovation de logements dégradés ou très dégradés,*
- ✓ *les justificatifs du maître d'œuvre obligatoire pour les travaux de plus de 100 000 €.*

→ **après les travaux,** le dossier de demande de paiement est constitué des documents suivants :

- ✓ *des photos après travaux,*
- ✓ *les factures liées aux travaux,*
- ✓ *la fiche de calcul de paiement de l'ANAH,*
- ✓ *la copie du formulaire pour la prime « Intermédiation Locative » de l'ANAH si la demande est faite auprès de l'ANAH,*
- ✓ *la convention avec travaux de l'ANAH,*
- ✓ *un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).*

/ Engagements du (des) demandeur (s)

Le demandeur s'engage à respecter l'ensemble des critères d'éligibilité de l'ANAH liés au logement et aux locataires, ainsi que les engagements pris pour la location. Il doit notamment inclure dans le bail une clause conforme au conventionnement du logement avec l'ANAH.

Le demandeur s'engage en fonction des travaux réalisés :

- ✓ *à ne pas modifier la nature des travaux sans autorisation,*
- ✓ *à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires pour la bonne réalisation des travaux,*
- ✓ *à respecter les normes de décence applicables au logement, conformément à la réglementation en vigueur.*

Le demandeur s'engage à respecter l'ensemble des critères d'éligibilité de la communauté d'agglomération de l'Albigeois tels que décrits dans son règlement d'attribution.

En cas de non-respect de ces critères d'éligibilité et de ces engagements, il sera demandé le remboursement intégral de la subvention de la communauté d'agglomération.

Je certifie l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier et je m'engage à respecter les règles édictées ci-avant,

A _____ le __ / __ / ____

Signature(s) du / des demandeur(s)

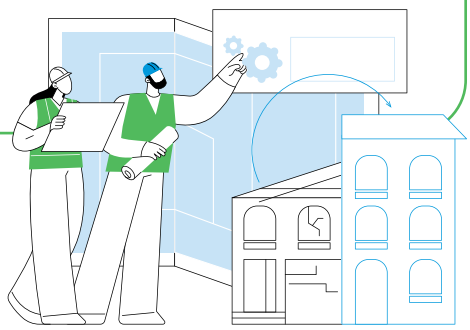

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS